

# Appel à projets exceptionnel SIP-ORE 2019

Publié le 8 avril 2019 – Mis à jour le 7 mai 2019



Date(s)

du 8 avril 2019 au 13 mai 2019

Ouverture de l'appel à projets exceptionnel SIP-ORE 2019 du 8 avril au 13 mai : projets "Soutien à l'Innovation Pédagogique" soutenus dans le cadre de la loi ORE et de la mise en place de parcours adaptés.

Dans le contexte particulier de la **loi ORE** (Orientation et Réussite des Etudiants) qui préconise la mise en place de **parcours adaptés** pour les étudiants issus de ParcoursSup avec une réponse « Oui Si », l'Université Clermont Auvergne souhaite **soutenir les équipes pédagogiques dans la mise en place de parcours adaptés pour septembre 2019** et **favoriser la réussite des étudiants** en les mettant **au cœur des dispositifs d'apprentissage**. L'UCA lance donc, en partenariat avec le programme Learn'In Auvergne (LIA) du projet [I-Site CAP 20-25](#), un appel à projets **Soutien à l'Innovation Pédagogique exclusivement tourné vers les dispositifs pédagogiques innovants des parcours adaptés ORE**.

## Cet appel à projets

- bénéficie d'un financement de 1500hTD (en heures complémentaires exclusivement, aucune décharge de service ne sera accordée) soit 65000€ proposé par le programme LIA,
- est ouvert à toutes les composantes,
- est destiné exclusivement aux projets de mise en place de parcours adaptés de licences générales dans le cadre de la loi ORE,
- ne financera que les créations de dispositifs pédagogiques innovants relevant des parcours adaptés ORE (aucun financement de fonctionnement des parcours ne sera accordé),
- concerne les dispositifs présentiels, à distance ou articulant les deux (hybrides) utilisant ou non le numérique,
- nécessite que les projets et les équipes pédagogiques soient validés par la composante avant soumission à l'appel à projets

## Calendrier

- **8 avril 2019 : Ouverture de l'appel à projets**
- Du 11 avril au 13 mai 2019 : Accompagnement à la rédaction des dossiers par le Pôle IPPA (sur demande)
- **13 mai 2019 à minuit : Clôture de l'appel à projets**
- 17 mai 2019 : Sélection des projets retenus et communication des résultats aux porteurs de projets et aux composantes

Les délais de mise en œuvre de cet appel à projets étant extrêmement courts, le dossier de candidature a été réduit afin d'alléger les procédures d'attribution des crédits.

Reportez-vous au document de cadrage pour les critères de sélection et les conditions de mise en œuvre des projets.

## Documents à télécharger

[Document de cadrage](#)

[Dossier de candidature](#)

## Déposez votre projet

## Contact

[enseigner-autrement@uca.fr](mailto:enseigner-autrement@uca.fr)

## Documents à télécharger

[Document de cadrage](#)

[Dossier de candidature](#)

## Déposez votre projet

FORMULAIRE DE DÉPÔT